

Censure et patrimoine (Paris, 4 Feb 21)

INP-ISP, Auditorium de la galerie Colbert, 2 rue Vivienne 75002 Paris, 04.02.2021

Jean BERNARD

Patrimoine et censure

4 février 2021 – Auditorium de la galerie Colbert (2 rue Vivienne 75002 Paris)

Institut National du Patrimoine (INP) - Institut des sciences sociales du politique (ISP)

Thèmes abordés :

- Patrimonialisation et censure
- Restauration et censure
- Exposition et censure
- Patrimoine et transparence

Pour la troisième année consécutive, les élèves conservateur-trices du patrimoine organisent conjointement avec les doctorant-es de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP), une journée d'études portant sur des problématiques communes au droit et au patrimoine, le 4 février 2021. Seront abordés les rapports entre la censure et le patrimoine, au travers d'exemples extraits des divers champs patrimoniaux. Après une introduction sur la notion de censure et ses implications juridiques, les interventions présenteront en quatre axes (patrimonialisation, restauration, exposition, transparence) les problématiques posées par la rencontre de ces deux domaines, et interrogeront les enjeux éthiques et déontologiques auxquels sont confronté-es les professionnel·les du patrimoine.

Présentation détaillée

<https://urlz.fr/ewwf>

Entrée libre sur inscription

<https://urlz.fr/ewwg>

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h00 Accueil des participants

9h15 Mot d'accueil et présentation de la journée

9h30 Conférence introductive : Libres propos d'un historien (qui est aussi fonctionnaire du ministère de la Culture) sur « Censure et patrimoine » – Marc Olivier Baruch (directeur d'études, EHESS)

1. PATRIMONIALISATION ET CENSURE

10h20 L'illusion de la neutralité ? Actes archivistiques, pratiques professionnelles et régulations sociales – Bénédicte Grailles (Maîtresse de conférences en archivistique, Université d'Angers)

10h40 Musées d'anthropologie et de société : le syndrome du politique correct – André Delpuech (directeur, musée de l'Homme)

11h00 Révéler le patrimoine censuré : l'exemple de l'archéologie de l'esclavage – Damien Leroy (conservateur du patrimoine, sous-direction de l'archéologie)

Discussions

Pause

2. RESTAURATION ET CENSURE

11h40 La restauration d'une œuvre peut-elle révéler une censure antérieure ? – (intervenant-e à confirmer)

12h00 Restaurer une œuvre censurée : l'exemple des propylées du Pavillon Soviétique – François Gentili (archéologue, Inrap)

12h20 L'acte de restaurer ou de ne pas restaurer comme censure : l'exemple du Maine-et-Loire – Florian Stalder (conservateur des musées, Conseil départemental du Maine-et-Loire)

Discussions

13h00 Pause déjeuner

3. EXPOSITION ET CENSURE

14h30 Exposer le patrimoine des autres – Émilie Salaberry (directrice, Service MAAM - Musées, archives municipales et artothèque de la Ville d'Angoulême)

14h50 La censure des expositions et le droit – Jean-Christophe Barbato (professeur de droit public, École de droit de la Sorbonne, Paris 1)

15h10 Expositions internationales et diplomatie culturelle, 1851 à nos jours – Laurent Martin (professeur d'histoire, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle)

Discussions

Pause

4. PATRIMOINE ET TRANSPARENCE

16h00 Entre transparence et secret, l'archiviste sur le fil – Jean-Charles Bédague (sous-directeur à la communication et à la valorisation des archives, SIAF - Service interministériel des Archives de France)

16h20 Archives sonores, accès et ré-emploi : la question du secret dans les collections aborigènes australiennes – Jessica De Largy Healy (chargée de recherche au CNRS, laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative - UMR 7186)

16h40 Exposer la carte archéologique du domaine maritime, entre obligation et péril – Frédéric Leroy (directeur-adjoint, DRASSM - Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines)

Discussions

17h30 Conclusion

Quellennachweis:

CONF: Censure et patrimoine (Paris, 4 Feb 21). In: ArtHist.net, 19.12.2020. Letzter Zugriff 17.07.2025.

<<https://arthist.net/archive/24172>>.